



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**

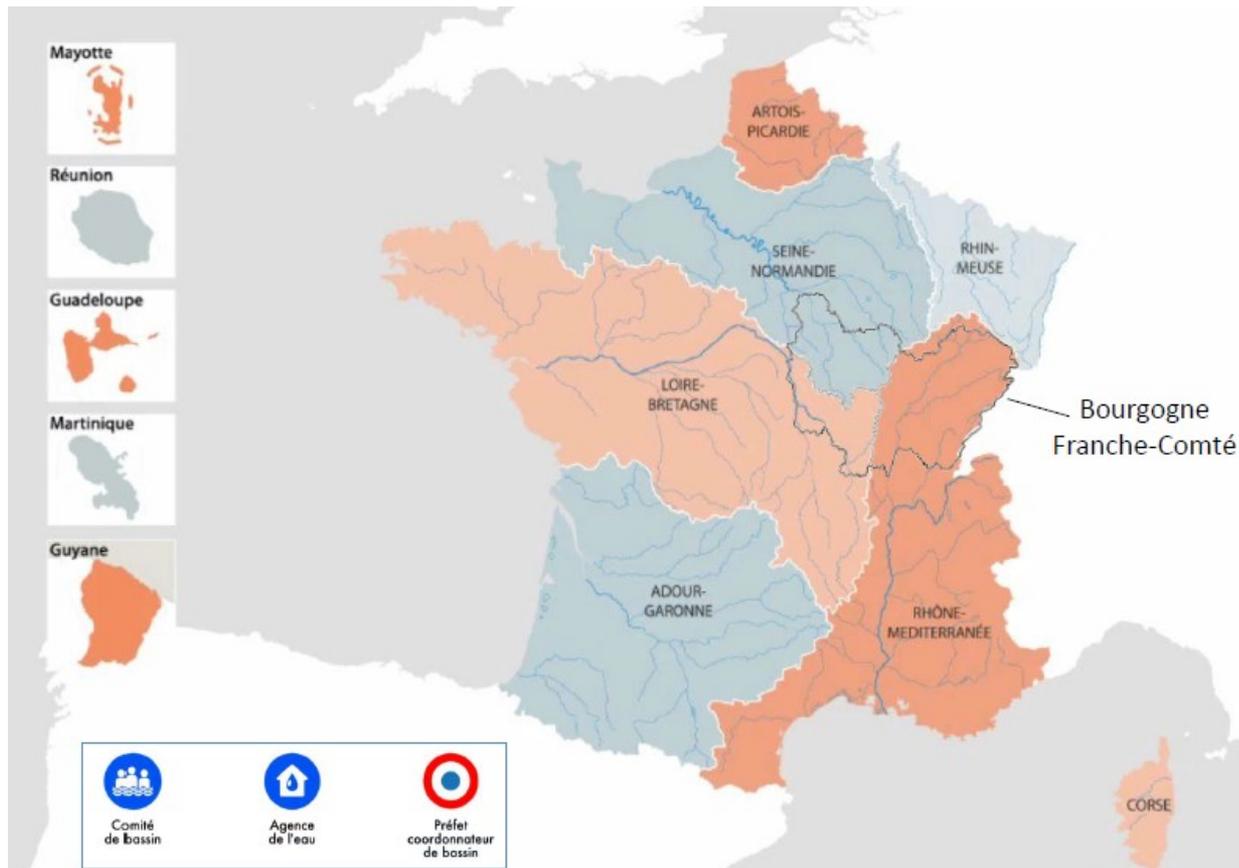
*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMITE RÉGIONAL DE L'EAU

7 décembre 2022



Politique de l'eau - planification



Politique de l'eau - planification

Les SDAGE, instruments majeurs de la planification de la gestion de l'eau

- Plans de gestion de l'eau par grands bassins hydrographiques
- Institués par la loi sur l'eau de 1992, renforcés par la LEMA de 2006
- Instruments de mise en œuvre de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE – 2000).

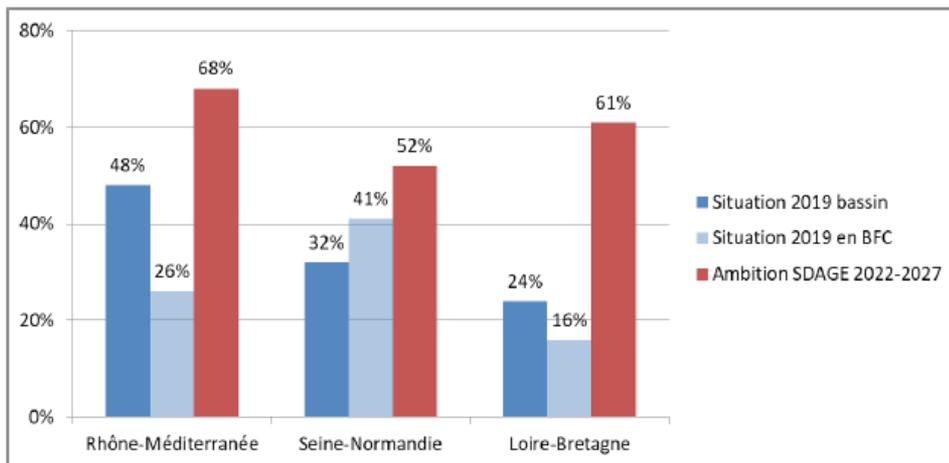
La DCE instaure l'obligation de protéger et restaurer la qualité des eaux et des milieux aquatiques dans l'ensemble de l'Union européenne – échéance > 2027



Politique de l'eau - planification

Les SDAGE 2022-2027 : une ambition renforcée

- Gérer durablement la ressource dans le contexte de changement climatique
- Développer les actions de connaissance et de lutte contre les pollutions émergentes
- Restaurer la morphologie des cours d'eau en lien avec la réduction de l'aléa inondation



Pourcentage de masses d'eau superficielles en bon état écologique

Politique de l'eau - compétences

Lois de décentralisation : MAPTAM (2014) et NOTRe (2015)

2 compétences « eau »

GEMAPI

- Aménagement des bassins versants
- Entretien et aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau
- Défense contre les inondations et contre la mer
- Protection et restauration des zones humides

Cycle urbain de l'eau

- Eau potable
- Assainissement collectif
- Assainissement non-collectif
- Eaux pluviales urbaines

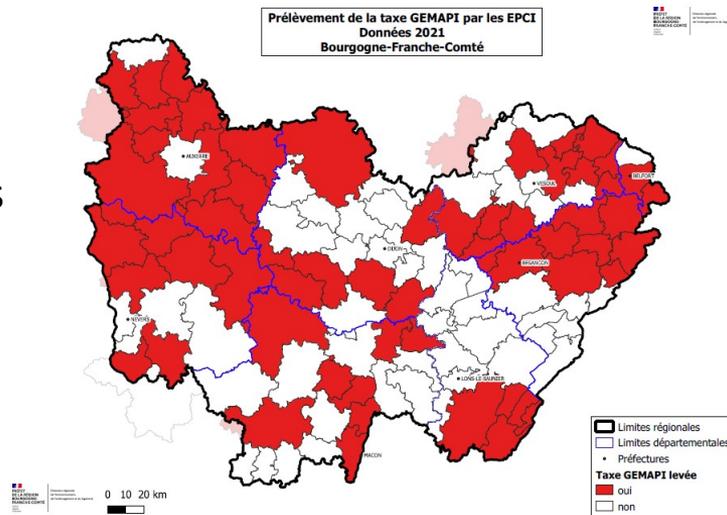


EPCI-FP au
cœur de ces 2
compétences

Compétence GEMAPI en BFC

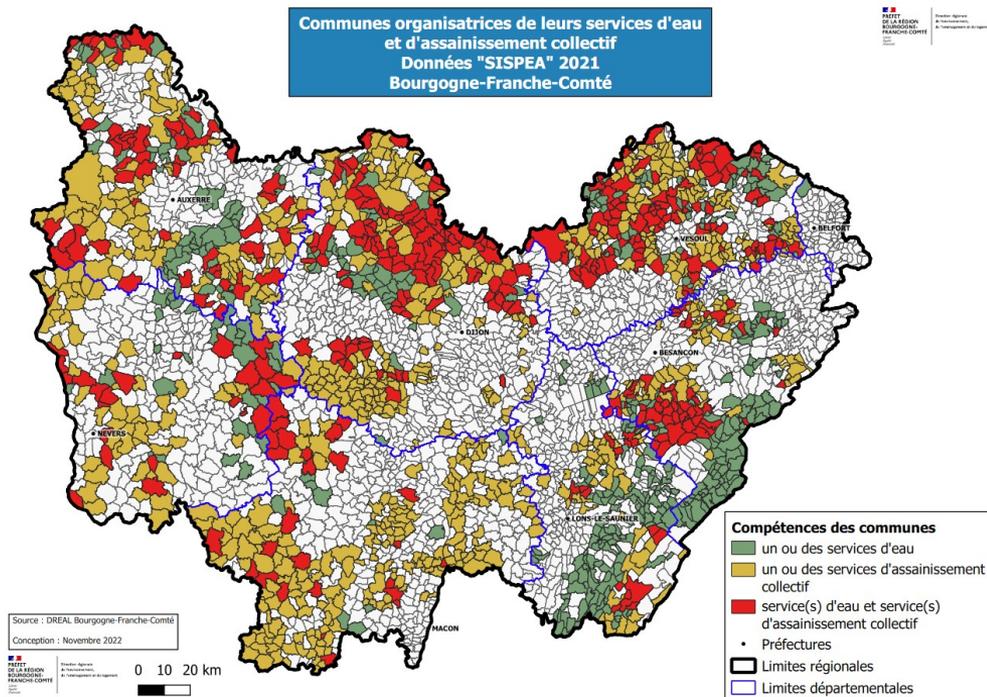
- **Compétence GEMAPI bien structurée depuis 3 ans** (EPAGE, syndicats de bassins versants) **mais encore des progrès à faire**
- Des structures qui peuvent se voir confier des compétences hors GEMAPI (études prospectives sur l'évolution des ressources et des usages, animation de la concertation locale...)

- 66 EPCI ont levé la taxe GEMAPI en BFC en 2021 (54 % des EPCI de la région)
- Montant prélevé : 6,7 millions d'€ en 2021 (montant national 275 millions d'€)



Compétence cycle urbain de l'eau en BFC

- Nombre de services en décroissance depuis 2017 mais un transfert encore incomplet. La commune reste très présente.
- Réticences surtout en contexte très rural
- Suite au transfert, constat rapide d'effets positifs : regain d'investissements prioritaires, élaboration de schémas directeurs, etc.



Politique de l'eau - compétences

- **Départements** : rôle clé dans l'**assistance technique** aux collectivités notamment rurales et la **solidarité territoriale** (cofinancement du petit cycle de l'eau), politique **ENS**
- **Régions** : rôle clé dans le **lien eau/aménagement** (SRADDET) et pour certains **financements**, chef de file **biodiversité**, pilote de la **déclinaison du PSN** (mise en œuvre de la PAC)
Peuvent se voir attribuer par décret la compétence d'animation et de concertation dans le domaine de l'eau et des inondations.

MERCI
